

Ce numéro de *Problèmes politiques et sociaux* propose une large revue de la littérature sur la jeunesse. A partir d'ouvrages de référence, il entend répondre aux questions suivantes : Quelle place la société française fait-elle à sa jeunesse, comparativement à ses voisins européens ? Plus précisément, y a-t-il une « génération déclassée » ? Quels liens entretiennent les jeunes, la famille et l'Etat ? Quelles solidarités générationnelles se construisent pour des « jeunes dans des sociétés vieillissantes ? ». Nous proposons une synthèse des questions liées à l'éducation.

Selon Cécile Van de Velde¹, le modèle français de la jeunesse se caractérise par :

- une intériorisation de la compétition scolaire qui survient de plus en plus jeune,
- la centralité des études et l'absence de « droit à l'erreur »,
- l'enjeu primordial du diplôme initial tout au long des parcours de vie ; un classement scolaire qui conditionne fortement la place dans la hiérarchie sociale, qui elle-même détermine le statut individuel et l'accès à la protection publique (retraite et assurance chômage notamment),
- une vulnérabilité très forte en cas d'échec scolaire,
- un âge médian aux études supérieures le plus précoce d'Europe occidentale,
- des mouvements sociaux de jeunesse principalement centrés sur les questions d'orientation et d'insertion.

Ce modèle possède aussi des aspects positifs, comme une formation massive et « attractive en elle-même ». Mais ses effets anxiogènes s'accroissent en temps de crise et de chômage juvénile. Le modèle français de la jeunesse se rapproche actuellement de celui des jeunes japonaise et coréenne. Il s'éloigne des trajectoires socioprofessionnelles des jeunes Scandinaves, qui se distinguent par une forte mobilité entre études et emploi jusqu'à une fin relativement tardive de la formation, financée par l'Etat.

« Une génération déclassée ? » :

Le déclassement correspond-il à une réalité structurelle ou bien est-il avant tout une « peur » ? Plusieurs points de vue s'affrontent sur cette question. Louis Chauvel² insiste sur la dégradation généralisée des perspectives sociales et sur la diminution de la valeur du diplôme. La classe d'âge des 50-54 ans n'a pas connu d'accroissement des risques de mobilité descendante, contrairement aux 30-34 ans qui, désormais, font face à presque autant de risques de déclin que d'ascension sur la

¹ Auteur de *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008.

² Chercheur à l'OFCE.

pyramide sociale. Avec la démocratisation de l'enseignement supérieur, « par surabondance de diplômés par rapport aux positions sociales disponibles, une partie importante des jeunes diplômés ne peuvent plus envisager les mêmes carrières que celles de leurs aînés – même s'ils continuent parfois de les espérer ».

Les titulaires d'une licence ou plus, âgés de 30 et 35 ans, ne sont plus que 54 % à être cadres, alors qu'ils étaient 70 % dans les années 1970. Les jeunes sans aucun diplôme font face à des difficultés inédites. Seuls les titulaires de diplômes de grandes écoles sauvent leurs perspectives.

« Le déclassement : une peur française ? » :

Selon Eric Maurin³, « les politiques de démocratisation scolaire n'ont certes pas fait disparaître toutes les formes d'inégalité dans notre société, mais elles ont indiscutablement contribué à réduire les écarts entre enfants de différents milieux sociaux, notamment au moment de l'entrée sur le marché du travail. Les enfants d'ouvriers restent beaucoup plus exposés au chômage et à la marginalisation sociale que les enfants de cadres, mais dans des proportions nettement moins fortes qu'il y a vingt ou trente ans ». Les enfants de cadres sont de plus en plus nombreux au sein de chaque génération. Logiquement, les enfants issus de familles ouvrières sont donc de moins en moins nombreux et surtout leur situation s'améliore beaucoup plus vite. Le malaise social vient donc du fait que les titres scolaires deviennent de plus en plus cruciaux : « du coup, la peur d'échouer à l'école s'accroît dans tous les milieux sociaux ».

Les revers de la méritocratie :

François Dubet⁴ constate que **les politiques de l'égalité des chances ne se focalisent que sur l'élite** : « Si nous sommes indignés par la faible part des enfants de travailleurs et des enfants issus des minorités discriminées parmi les élèves des CPGE et des grandes écoles, nous le sommes beaucoup moins par leur surreprésentation dans les filières scolaires les moins valorisées leur promettant les emplois les plus précaires, les plus mal payés et les plus pénibles : près de 80 % des élèves en CAP sont d'origine populaire. **Nous sommes plus sensibles à la diversité dans les grandes écoles que dans la grande distribution et les travaux publics** ».

« Nous faisons comme si l'accès de minorités sociales et culturelles méritantes à l'élite allait changer l'ordre des choses ». « On le croit même si fortement que nos dirigeants ont pu affirmer que l'accès aux grandes écoles de quelques jeunes venus des quartiers défavorisés finirait par régler la question sociale ». Or, selon lui, ce tropisme élitiste est une impasse : les élèves défavorisés et

³ Directeur de recherche à l'EHESS, auteur de *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*, Paris, Le Seuil, 2009.

⁴ Directeur de recherche à l'EHESS, « Les pièges de l'égalité des chances », *Le Monde*, le 1^{er} décembre 2009.

méritant d'être aidés par des dispositifs spéciaux se comptent au mieux par centaines, alors que les autres se comptent par centaines de milliers (chaque année 150 000 élèves quittent l'école sans qualification). François Dubet dénonce les effets pervers de la méritocratie qui « est une morale de vainqueur considérant que les vaincus méritent leur sort quand la compétition a été juste et équitable ».

Nadia HILAL.